Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 V. 414 Vœu relatif à l'attribution de la Citoyenneté d 'Honneur de la Ville de Paris à Luiz Inácio Lula da Silva, ancien président du Brésil

Le Conseil de Paris,

Considérant que Luiz Inácio Lula da Silva, dit Lula, ancien président du Brésil, purge actuellement une peine de huit ans et dix mois d'emprisonnement ;

Considérant que son arrestation a eu lieu le 4 avril 2018 alors qu'il était candidat à l'élection présidentielle et donné favori du scrutin ;

Considérant que cette condamnation a entraîné son inéligibilité et la nécessité pour son parti de changer de candidat ;

Considérant que le comité des droits de l'homme de l'ONU a alors demandé aux autorités brésiliennes d'assurer les droits civils et politiques de Luiz Inácio Lula da Silva, notamment celui à être candidat ,

Considérant sa condamnation initiale par le juge Sérgio Moro, devenu depuis ministre de la Justice du gouvernement de Jair Bolsonaro ;

Considérant que le journal américain d'investigation The Intercept a révélé que ce même juge se serait concerté en privé avec les enquêteurs chargés de l'enquête anticorruption « Lava Jato » pour empêcher Luiz Inácio Lula da Silva de se présenter à l'élection présidentielle de 2018 •

Considérant qu'en outre, Sérgio Moro est intervenu en juillet 2018 pour révoquer une décision de justice estimant illégale l'arrestation de l'ancien président et demandant sa libération immédiate;

Considérant les nombreux appels d'anciens Chefs d'État européens, de parlementaires français et de juristes internationaux, dénonçant l'inconsistance des preuves apportées par l'accusation et les conditions de détention de Luiz Inácio Lula da•Silva;

Considérant l'engagement de Luiz Inácio Lula da Silva pour les droits sociaux, la justice sociale, la protection de l'environnement et des peuples autochtones, valeurs portées par la Ville de Paris et le fait que Luiz Inácio Lula da Silva est mis en danger en raison de cet engagement ;

Considérant qu'à travers la figure de Luiz Inåcio Lula da Silva, ce sont tous les défenseurs de la démocratie au Brésil qui sont attaqués;

Considérant l'engagement ancien et constant de la Ville de Paris en.faveur des droits humains;

Sur proposition de l’exécutif,

Attribue:

La dignité de Citoyen d'honneur de la Ville de Paris à Luiz Inácio Lula da Silva.